



# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

LILLE

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI  
CAMPAGNE 2020

# DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

## ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
  - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.  
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
  - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.  
**Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.**
  - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.  
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.  
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

## Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

**Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :**

**[qualite@cti-commission.fr](mailto:qualite@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).**

## ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles
I.2	Nom de marque	
I.3	Nom / Sigle / Appellation	<b>ENSAIT</b>
I.4	Date de création de l'École actuelle	05/08/1881
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	<b>1881 : ENAI : Ecole Nationale des Arts et Industries 1921 : ENSAIT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles 1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant 2000 : Formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti</b>
I.6	Statut juridique	<b>L715-1</b>
I.7	Adresse du siège de l'École	<b>2 allée Louise et Victor Champier BP 30329 59056 ROUBAIX</b>
I.8	Nom de l'Établissement	
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	<b>Monsieur Eric DEVAUX</b>
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	<b>03 20 25 64 64</b>
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	<b>direction@ensait.fr</b>
I.13	Site internet de l'École	<b>http://www.ensait.fr</b>
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	<b>Enseignement supérieur</b>
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	COMUE Lille Nord de France
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	AUTEX, FORMASUP
I.15	École publique ou privée	<b>Public</b>

I.16.a	Nombre total d'apprenants <b>inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École</b> (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), <b>hors doctorat</b>	<b>Nombre total</b>		<b>Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)</b>
		<b>Hommes</b>	<b>136</b>	
		<b>Femmes</b>	<b>232</b>	
		<b>Total</b>	<b>368</b>	

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation <b>conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation</b>	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		<b>Hommes</b>	108	26			
		<b>Femmes</b>	167	59			
		<b>Total</b>	275	85			

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

**Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques)** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique<sup>1</sup>**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **3**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **3**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique<sup>1</sup>**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST<sup>2</sup>);
  - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 28**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST<sup>2</sup>);
  - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 27,5**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et <b>provenant du monde économique</b> (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		<b>25</b>	<b>32</b>	<b>10</b>

I.20	Nombre total d' <b>intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche</b> (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			<b>1</b>	

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **18**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **28**

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?	25	17	
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?	369	355	
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?	MOODLE et BigBlueButton parfois Youtube	MOODLE et BigBlueButton parfois Youtube	



## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

#### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1 Intitulé exact du diplôme d'ingénieur **Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles**

**Autres**

II.1.2 Domaine de rattachement du diplôme **Autres  
Textile engineering**

II.1.3 Intitulé de ce diplôme en anglais **National Engineering School of Arts and Textile Industry**

II.1.4 Caractéristiques du diplôme d'ingénieur

<b>Mot clé 1</b>	textile
<b>Mot clé 2</b>	fibres
<b>Mot clé 3</b>	matériaux
<b>Mot clé 4</b>	mode
<b>Mot clé 5</b>	habillement
<b>Mot clé 6</b>	luxe
<b>Mot clé 7</b>	composites
<b>Mot clé 8</b>	textiles techniques
<b>Mot clé 9</b>	textiles communicants et intelligents
<b>Mot clé 10</b>	développement durable

II.1.5 Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=24412>

II.1.6 Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable) **néant**

II.1.7 Voie et partenariat **Formation initiale sous statut d'étudiant**

II.1.8 Durée accréditation CTI **5 an(s) (Maximale)**

II.1.9 Dernière rentrée universitaire accréditée **2023**

II.1.10 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	TOEIC - TOEFL - IELTS
		<b>Niveau requis</b>	830 - 100 - 8

II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	<b>100</b>
-----------	--	------------

II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	<b>2,54</b>
---------	---	-------------

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par apprenant</b>	1339	216	108	76
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	92	15	8	5

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par apprenant</b>	38
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	42

II.1.14.a	Montant annuel <b>obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	<b>601</b>
-----------	---	------------

II.1.14.b	Montant annuel <b>non obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	
-----------	---	--

II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	<b>Oui</b>
---------	-------------------------------	------------

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<b>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</b>	<p>La place du numérique dans les approches pédagogiques est de plus en plus importante et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique récemment recruté.</p>
	<b>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</b>	<p>L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.</p>
II.1.17 Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>	
II.1.18 Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>	
II.1.19 Dernière rentrée universitaire accréditée	<b>2023</b>	
II.1.20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	<b>TOEIC - TOEFL - IELTS</b>
	<b>Niveau requis</b>	<b>830 - 100 - 8</b>
II.1.21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	<b>100</b>	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par apprenant</b>	1037	205	102	34
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	67	13	7	3
II.1. 22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par apprenant</b>			93	
		<b>Crédits ECTS attribués</b>			90	
II.1. 23.a	Montant annuel <b>obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 23.b	Montant annuel <b>non obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	<b>Oui</b>				

II.1.25 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p>	<p>La place du numérique dans les approches pédagogiques est de plus en plus importante et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique récemment recruté.</p>
	<p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	<p>L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.</p>
II.1.26 Voie et partenariat	<b>Formation continue</b>	
II.1.27 Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>	
II.1.28 Dernière rentrée universitaire accréditée	<b>2023</b>	
II.1.29 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.30.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	
II.1.30.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	<b>Niveau requis</b>	

		Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Formation Scient. et Tech.	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 31.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par apprenant</b>				
		<b>Crédits ECTS attribués</b>				
II.1. 31.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par apprenant</b>				
		<b>Crédits ECTS attribués</b>				
II.1. 32.a	Montant annuel <b>obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 32.b	Montant annuel <b>non obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.33	Formation labellisée EUR-ACE®	<b>Oui</b>				
II.1.34	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<b>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</b>				
		<b>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</b>				

## II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.1	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	31	62	93
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)	1		1
		Total	32	62	94
	Dont étrangers (4)	9	14	23	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.2	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	11	10	21
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		VAE (3)			
		Total	11	10	21
	Dont étrangers (4)		2	2	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.3	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		VAE (3)			
		Total			
	Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

#### II.2.4 Le cas échéant, nombre d'IDPE

---



### III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

#### Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

#### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de <b>recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École</b>	<b>30</b>	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	<b>42</b>	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	<b>11</b>	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile	<b>10</b>	
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits		
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		<a href="https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/E2020-EV-0590338X-DER-PUR200017194-026831-RF.pdf">https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/E2020-EV-0590338X-DER-PUR200017194-026831-RF.pdf</a>

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

#### Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École<sup>1</sup> l'année précédente.

**Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.**

<sup>1</sup> Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'École	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
											niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes		34	3		4				4			6	51
	Femmes		42	10	8	2				2			4	68
	Total		76	13	8	6				6			10	119

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
											Classes préparatoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes			3		4				4	34		6	51
	Femmes			10	8	2				2	42		4	68
	Total			13	8	6				6	76		10	119

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	119	2			1	12		134
	Femmes	203	2		1	4	16		226
	Total	322	4		1	5	28		360

### Recrutement au niveau bac pour les Écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3.a	Hommes				
	Femmes				
	Total				

**Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)**  
Indiquer ici les concours de niveau bac.

		Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.3.b	N+i	4	
	Concours C	5	2
<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>			<b>2</b>

### Recrutement au niveau bac + 2 (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

### Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.4

concours A	85	74

<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>	<b>74</b>
---	-----------

### Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

IV.5

DUT	23	30
BTS		
L2		
L3		
M1		
Cursus Etrangers	5	2

### Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
--	-----------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

IV.6.a

Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)				
---	--	--	--	--

IV.6.b

Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)				
---	--	--	--	--

IV.6.c

Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	91,8	4,47	3,73
---	------	------	------

IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	99	0,91
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)		
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)		
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,13 <a href="#">Se référer aux précisions ci-après.</a>
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie	2	

#### Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers		
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	109
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	8
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	

### Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École		4

### Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation <b>Oui</b>	Soutien psychologique <b>Oui</b>	Autres dispositifs d'accompagnement <b>Non</b> Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

### Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

---

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	<b>Non</b>	<b>Non</b>
-----	--	------------	------------

---

V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	<b>Non</b>	<b>Non</b>
-----	---	------------	------------

---

V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	<b>Non</b>	<b>Non</b>
-----	--	------------	------------

---

V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :		
-----	---	--	--

---

V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)		
------	---	--	--

---

## VI. INNOVATION - VALORISATION

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

**N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.**

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	<b>Oui</b>
--------	--	------------

VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	<b>Oui</b>
--------	---	------------

VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	<b>Non</b>
--------	--------------------------------------	------------

VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	<b>Oui</b>
--------	---	------------

VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	<b>4</b>
------	---	----------

VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	<b>Oui</b>
------	------------------------------------	------------

VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	
------	--	--

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	<b>12 / 32</b>
-------	--	----------------

VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	<b>344</b>
-------	--	------------

VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	<b>630</b>
-------	---	------------

VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	<b>22750</b>
-------	--	--------------



## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

### Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		31	
	Femmes	1	61	1
	Total	1	92	1

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes	5		
	Femmes	7		
	Total	12		

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		1	
	Femmes		1	
	Total		2	

VIII.1.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.1.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **6**

### Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie	<b>1</b>		<b>1</b>
Europe (hors France)			
Océanie			

### Mobilité entrante

#### Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3 Hommes		<b>5</b>	
Femmes		<b>27</b>	
Total		<b>32</b>	

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.4	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
		Afrique	4	5
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie	1	2	3
	Europe (hors France)			
	Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	60	Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti

### Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	9	11	
	Femmes	21	10	
	Total	30	21	

### Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			<b>1</b>
	Total			<b>1</b>

### Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	<b>5</b>		<b>10</b>
	Femmes	<b>10</b>		<b>20</b>
	Total	<b>15</b>		<b>30</b>

VIII.6.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.6.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **6**

### Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).  
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie	1		1
	Europe (hors France)			
	Océanie			

## Mobilité entrante

### Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
VIII.9	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.10	<b>Dans un module obligatoire</b>	<b>Dans un module optionnel</b>		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

### Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.11.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.11.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.11.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.11.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.11.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

### Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.12	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

### Mobilité entrante

#### Diplômés étrangers en échange académique

VIII.13	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.14	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.15	<b>Dans un module obligatoire</b>	<b>Dans un module optionnel</b>		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	<b>Non</b>		<b>Non</b>	
VIII.16	Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici	<b>Non</b>		



## IX. L'EMPLOI

**Les thèses sont des emplois en CDD** : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

**Il faut également comptabiliser les VIE.**

**Le salaire demandé est le salaire médian** : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

**Rappel sur les années de référence à utiliser ici**

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

### Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

#### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses) 42	86
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois 27	51
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français) 27	43
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses) 2	66

Salaire annuel brut **médian**<sup>1</sup> et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

**Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.**

	H	F	Total		H	F		
IX.5	Avec prime	36000	32500	33000	Nb. rep.	14	27	41
	Sans prime	33000	30000	31200	Nb. rep.	7	9	

		H	F	Total	H	F
IX.6	Salaire annuel brut <b>médian</b> et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	<b>Avec prime</b>	34900	34900	<b>Nb. rep.</b>	2
		<b>Sans prime</b>	34900	34900	<b>Nb. rep.</b>	2
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	2				2
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	<b>24819</b>				1
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	17				17

#### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	39	39
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	34	34
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	33	33
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2	2
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	35000	12
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	4	49
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	49

### Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti

#### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
--	--	--------	--

IX.19	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9						14
IX.20	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	8						8
IX.21	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	6						6
IX.22	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX.23	<p>Salaire annuel brut <b>médian</b><sup>1</sup> et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p><b>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</b></p>							
			H	F	Total		H	F
	<b>Avec prime</b>	33000	31800	4	<b>Nb. rep.</b>	2	2	9
	<b>Sans prime</b>	35000	32775	5	<b>Nb. rep.</b>	3	2	
IX.24	<p>Salaire annuel brut <b>médian</b> et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.23.</p>							
			H	F	Total		H	F
	<b>Avec prime</b>				<b>Nb. rep.</b>			
	<b>Sans prime</b>				<b>Nb. rep.</b>			
IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)							
IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2						2

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

Nombre

Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois
IX.30	Nombre de diplômés en CDI
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.38	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.39	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX.40	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	

Salaire annuel brut **médian**<sup>1</sup> et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

**Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.**

	H	F	Total	H	F
IX.41				Nb. rep.	
				Nb. rep.	

	H	F	Total	H	F
IX.42				Nb. rep.	
				Nb. rep.	

IX.43 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.44 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.45 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.48	Nombre de diplômés en CDI	
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	

IX.52 Nombre de diplômés qui font une thèse

---

IX.53 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

---

IX.54 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

---

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	<b>63</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	<b>Non</b>
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>360</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Oui</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>12</b>
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	<b>Oui</b>
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	<b>4</b>

## XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	<p>A côté de la mise en place d'une démarche qualité globale pour l'ensemble de l'établissement, la démarche qualité propre à la formation a été renforcée et améliorée. Le référent qualité de la formation anime désormais la nouvelle cellule "suivi de la qualité de l'offre de formation : autoévaluation et projection", issue du Conseil pédagogique. Ce groupe de travail est composé de 9 enseignants, d'étudiants et de personnes extérieures. Il a pour missions d'estimer la réalité, de construire un projet de formation adéquat et d'en maîtriser le processus d'évolution. La mise en oeuvre de la démarche qualité de la formation se décompose en plusieurs étapes bien définies : 1. Enquêtes sur les questionnements forts liés aux nouveautés de la formation (par exemple le nouveau semestre international), 2. Formalisation des contacts directs avec les représentants des étudiants : échanges mensuels entre le VPE, la Directrice de la formation et les responsables pédagogiques de promotion 3. Assemblées générales avec les étudiants à la fin de chaque semestre permettant de : a) remplir un questionnaire semestriel détaillé b) approfondir des points particuliers et communiquer c) donner un feed-back sur les résultats de l'enquête précédente et la stratégie d'amélioration mise en place 4. Réunions de la cellule Qualité suite à ces collectes d'informations auprès des étudiants pour leur traitement et la construction d'une stratégie (2 ou 3 fois/an). 5. Communication écrite des comptes rendus des Assemblées Générales. Cette démarche qualité a été approuvée lors de la journée pédagogique du 17 mai 2018. Sa légitimité et son utilité sont ainsi partagées par l'ensemble des enseignants et étudiants de l'ENSAIT et supposent l'adhésion générale à ce projet.</p>
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?	



## Particularités

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.  
Je soussigné, **Eric DEVAUX**, directeur / directrice de l'École **ENSAIT**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.  
Fait à **ROUBAIX**.